



Rapport d'enquête simplifié

**NAUFRAGE DU CHALUTIER *SYMPHONIE DE LA MER*
SUITE À UN CHAVIREMENT, LE 4 MARS 2013
EN BAIE DE SAINT-BRIEUC**



Bureau d'enquêtes sur les événements de mer

Rapport publié : avril 2014

NAUFRAGE DU COQUILLIER *SYMPHONIE DE LA MER* SUITE À UN CHAVIREMENT LE 04 MARS 2013 EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

LE NAVIRE



Le navire de pêche *SYMPHONIE DE LA MER*, immatriculé SB 722683, a été construit en 1991 par les chantiers Joubert de La Tremblade.

Basé à Saint-Quay-Portrieux, il est la propriété de l'armement Eouzan de Lantic.

Caractéristiques principales du navire :

Coque	:	en bois ;
Longueur hors-tout	:	11,65 m ;
Jauge brute	:	9,93 UMS ;
Moteur de propulsion	:	130 kW ;
Sabords de décharge	:	3 à bâbord, 4 à tribord, 1 sur le tableau arrière.

Panneau de cale fermé sur le pont (surbau de 0,50 m environ) donnant sur la cale à poissons ;

Hauteur des pavois sur pont de travail : de 830 à 900 mm ;

Franc-bord résiduel en charge attribué : 462 mm ;

Accès à la timonerie côté bâbord, sous le pont couvert.

Son permis de navigation est valide jusqu'au 7 juin 2013 pour une navigation en 3^{ème} catégorie.

Les limitations d'exploitation sont les suivantes :

- Navire de pêche ;
- Arts trainants ;
- Drague/chalut : Coquillier : matériel 816 kg + pontée captures 1 tonne + 1,5 tonne en cale ;
Chalut : matériel 580 kg + pontée de captures 1 tonne ;
Dragueur bivalve : matériel 650 kg + pontée de captures 1850 kg – cale vide.

Il est précisé enfin que les métiers sont pratiqués séparément.

Néanmoins, un enrouleur équipé d'un chalut est en place sur le portique (voir photo suivante).

L'ÉQUIPAGE

La présence à bord d'un patron-mécanicien et d'un matelot est conforme à la décision d'effectif.

Le patron est titulaire du Brevet de Capitaine 200, du CRO et du BAEERS, valides au moment de l'accident.

Le matelot est titulaire du PCM, du CRO et du BAEERS, valides au moment de l'accident.

Aucun d'entre eux ne fait état de fatigue particulière le jour de l'accident.

Ils sont aptes physiquement à embarquer.

LES FAITS

(Heures locales : UTC+1)

Météo (Source : SITREP du CROSS Corsen) et marée :

Vent Est force 2, mer belle ;

Pleine-mer Saint-Brieuc : 11h06 - coefficient : 66.

Le lundi **4 mars 2013** vers **09h00**, le *SYMPHONIE DE LA MER* appareille du port de Saint-Quay-Portrieux pour rejoindre sa zone de pêche située dans l'est du Grand Légeon, au nord du cap d'Erquy.

À **10h45**, il met en pêche pour effectuer 3 traits jusqu'à **11h30**.

Le premier trait est effectué, cap à l'est, à la vitesse de 4 nœuds pendant 10 minutes. Le patron estime à 200 kg le poids (cailloux, sable et coquilles) remonté par chaque drague.

Pendant la remontée des dragues, le patron effectue une manœuvre de giration et se retrouve cap à l'ouest pour remettre ses dragues à l'eau.

Dix minutes plus tard, il effectue la même manœuvre que précédemment et remonte à bord une quantité qu'il estime équivalente au produit du premier trait.

Le troisième trait est effectué cap à l'est.

Au bout de 7 à 8 minutes, le patron débute son demi-tour et au 2/3 de la giration sur tribord il pense subir « une croche molle » (avec un câble ou une chaîne). Sa vitesse chute rapidement de 4 nœuds à environ 0,2 nœud.

À **11h29**, il vire ses dragues.

La drague tribord remonte normalement, son contenu est vidé sur le pont.

La drague bâbord, virée avec difficulté, arrive à la surface. Elle est pleine et contient une grande quantité de gros blocs rocheux, du sable et de coquilles.

Le navire commence à prendre de la gîte sur bâbord.

Un bout est capelé par un membre de l'équipage au niveau de l'émerillon afin d'embarquer la drague au palan (voir photo). Cette manœuvre permet de sortir la drague partiellement de l'eau.

La pontée de cailloux, sable et coquilles, déjà entposée sur la plage arrière, ripe sur bâbord, ainsi que la drague tribord non-saisie.

La gîte augmente rapidement, le *SYMPHONIE DE LA MER* se couche sur bâbord.

L'eau s'engouffre sous le pont couvert et dans la timonerie puis envahit le navire qui se retourne.

Le matelot, équipé de son VFI, saute à l'eau.

Le patron reste sur la coque retournée.

Le coquillier *NOGUETTE* qui se trouve à proximité récupère le matelot puis le patron.

Le *SYMPHONIE DE LA MER* coule à 5,1 milles, dans le 012° de la pointe d'Erquy, à la position 48°43',073 N et 002°27',544 W.

À **11h59**, Le *NOGUETTE* alerte le CROSS Corsen.

À **12h11**, mise en œuvre du canot SNS 201 *CÔTE DE PENTHIÈVRE* d'Erquy.

À **12h18**, mise en œuvre du canot SNS 208 de Saint-Cast-le-Guildo *GMF LAPLACE*.

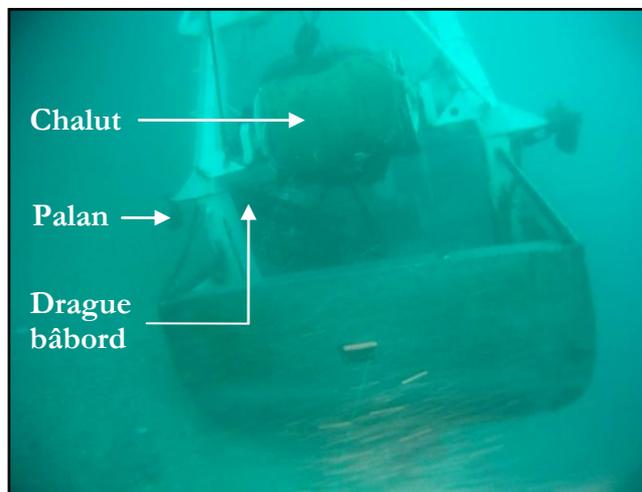
À **12h21**, déclenchement de la balise 406 MHz au CROSS Gris-Nez.

À **12h25**, conférence médicale à 3, entre le SAMU de coordination médicale maritime (SCMM), le CROSS Corsen et le *NOGUETTE* : accueil préconisé à quai à Erquy.

À **12h40**, la SNS 201, avec à son bord les 2 marins récupérés, fait route vers Erquy.

À **12h52**, les marins sont débarqués à Erquy et pris en charge par les pompiers.

À **14h05**, la SNS 201 récupère le radeau de survie du *SYMPHONIE DE LA MER*.



Le SYMPHONIE DE LA MER peu après son naufrage.

OBSERVATIONS

La contrainte réglementaire de temps

Cet évènement appelle à nouveau l'attention sur les conditions de pêche à la coquille Saint-Jacques en Baie de Saint-Brieuc (cf. le rapport du BEAmer concernant le naufrage du *Ti PIERRE*, le 12 février 2013).

En effet, les navires de pêche à la coquille Saint-Jacques sont tenus, dans cette zone, par une durée maximale de 45 minutes de pêche par jour et le temps nécessaire (environ deux heures) pour regagner la zone de tri ou le port de débarquement.

Cette contrainte de temps impose aux exploitants, pour une gestion optimale de leurs navires, que les dragues soient, pendant ce laps de temps, aussi longtemps que possible en action de pêche.

Compte tenu de la taille et de la contenance des dragues et de sa capacité, le *SYMPHONIE DE LA MER* effectue donc 3 traits de 12 minutes environ à l'aide de ses deux dragues.

Pendant cette phase de la pêche, l'équipage, comme le déclare le patron, ne consacre par conséquent que peu (voire pas) de temps au tri du contenu des dragues où se trouve, outre les coquilles Saint-Jacques, une grande quantité de sable et de cailloux.

Les poids embarqués

Le patron estime qu'au moment du chavirage, l'amoncellement d'amendements marins non triés (cailloux, sable et coquilles) qui se trouvait sur la plage arrière occupait un espace d'environ 2 m de long sur 1,50 m de large et au moins 0,50 m de hauteur, soit un volume total de l'ordre de 1,5 m³, soit de l'ordre de 3 tonnes.

Le poids total de ces amendements sur le pont, produit de cinq dragues, est donc significativement supérieur à l'estimation de 200 kg par drague faite précédemment, soit de l'ordre de 1 à 3.

La drague tribord vide, soit 150 kg, qui n'était pas saisie a ripé sur bâbord. La drague bâbord relevée partiellement au moyen du palan frappé sur le portique contient au moins 200 kg de cailloux (estimation faite lors du renflouage), soit un total de 350 kg.



Photo de la drague bâbord et des rochers qu'elle contient.

La charge totale, au niveau du pont sur bâbord, est donc d'environ 3,5 tonnes.

La stabilité a donc été dégradée par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- Le poids du produit des premiers traits ;
- Le ripage des amendements et de la drague tribord sur bâbord ;
- Le poids suspendu de la drague bâbord ;
- Le poids dans les hauts (enrouleur + chalut équipé) ;
- La cale vide ;
- La giration sur tribord.

Le permis de navigation en cours de validité indique, que dans la configuration « coquillier », la limite de charge est de 816 kg pour le matériel, 1 tonne pour la pontée et 1,5 tonne dans la cale.

Il apparaît que les conditions dans lesquelles se trouvait le coquillier à la fin du troisième trait excèdent nettement ces limitations.

Au cours des différentes plongées effectuées lors du renflouage du navire et de la récupération de la drague bâbord, aucun élément étayant l'hypothèse d'une croche n'a été constaté.

CONSÉQUENCES

Le matelot, qui a sauté l'eau avec son VFI, est resté hospitalisé deux jours en raison du choc psychologique. Il a eu ensuite un arrêt de travail de 3 mois.

Le navire a sombré par 32 mètres de fond.



Le navire mis au sec à Saint-Quay-Portrieux avant expertise.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Bureau d'enquêtes sur les évènements de mer

Tour Pascal B - 92055 La Défense cedex
téléphone : +33 (0) 1 40 81 38 24 - télécopie : +33 (0) 1 40 81 38 42
www.beamer-france.org
bea-mer@developpement-durable.gouv.fr



FRANCE
2009092411